

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

En tant que représentants élus du pays, nous avons la possibilité et, en fait, la responsabilité de lutter contre cette aliénation. En tant que députés de la Chambre des communes, de députés des assemblées législatives et de conseillers municipaux, nous devons nous efforcer activement de mieux connaître les désirs et les besoins de nos commettants. Les Canadiens sont dans une position excellente pour apporter une contribution positive. Le niveau d'instruction de nos concitoyens est plus élevé que jamais. Il est temps que nous puisions aux connaissances, à l'expérience et au bon sens des Canadiens ordinaires. Ainsi, nous trouverons les moyens nécessaires qui nous aideront à façonner pour de bon une politique gouvernementale.

En politique, tout comme dans les domaines de l'industrie, de la santé, du bien-être et de l'enseignement, des objectifs ont été fixés sans la participation des personnes concernées. Il sera de plus en plus difficile de réaliser ces objectifs puisque les citoyens sont de plus en plus tenus à l'écart du processus qui permet de les fixer. Ce qu'il faut, c'est que les Canadiens redéfinissent leurs objectifs et cela ne doit pas être uniquement l'œuvre des hommes politiques, des sociologues ou d'une certaine élite, mais de tous les citoyens. Nous devons tous nous demander quel visage nous voulons donner au pays, à notre pays dans 10, 20 ou 30 ans. Entamons le dialogue avec les habitants de nos provinces, avec les Québécois. Nous devrions essayer de rendre aux réunions municipales leur vigueur d'antan et de recréer le climat de participation qui a largement contribué à resserrer les liens nationaux. Pour obtenir ce résultat, il faut inviter les Canadiens de tous les milieux—étudiants, parents, membres des professions libérales, travailleurs, intellectuels et administrateurs—à participer au dialogue sur l'avenir.

Il nous arrive à tous de nous sentir délaissés, que nous habitons l'Ouest, le Québec, les Maritimes et même, j'en suis sûr, la grande province de l'Ontario. Ce sentiment d'aliénation n'est toutefois pas inéluctable dans la société moderne. Nous pouvons et nous devons trouver un moyen de faire participer tous les citoyens à la vie publique, à tous les échelons. Étant donné la politique séparatiste du Parti québécois, le dialogue n'est plus seulement souhaitable, il est devenu obligatoire.

De tous les pays industrialisés, les États-Unis ont été les premiers à essayer de faire participer les citoyens au processus politique. Récemment, l'État de Washington a fait une expérience, très réussie d'ailleurs, dans ce domaine. Jusqu'ici chaque fois que, dans cet État, on avait voulu faire des projets à long terme dans le secteur public, on s'était fié à des rapports de spécialistes et on avait échoué dans tous les cas. L'État lança donc une grande campagne sous le slogan «Vous êtes les experts». On fit circuler un questionnaire dans lequel on demandait aux citoyens de dire dans quelle sorte de pays il souhaiterait vivre en l'an 2000. Les suggestions des particuliers et des groupes de l'État ayant été recueillies, un comité de citoyens en sélectionna onze qui devaient inspirer la politique à suivre pour donner à l'État de Washington son visage de l'avenir. On invita ensuite les citoyens, dans la presse et à la télévision, à faire connaître leur opinion sur ces onze options. Ayant pris connaissance à nouveau des réactions du public, le gouverneur de l'État choisit les questions essentielles auxquelles les hauts fonctionnaires du gouvernement devaient accorder la priorité dans les années à venir.

[M. Schellenberger.]

Même si une participation aussi massive de la part des citoyens au processus politique est quelque chose de très nouveau, il n'y a pas de raison pour que le modèle de Washington ne puisse être adapté au Canada. Que ce soit à l'échelle municipale, provinciale ou nationale, une consultation des citoyens rendrait le processus de prise de décision beaucoup plus démocratique et permettrait une planification beaucoup plus cohérente. Comme première étape, nous pourrions, comme députés, commencer par pressentir nos commettants pour savoir dans quel sens ils souhaitent que le pays évolue à la fin du siècle. Pareille initiative nous obligerait—nous, et ceux que nous représentons—à envisager les possibilités et les contraintes que présente la planification de notre avenir.

Je demande aux députés de prendre quelques minutes pour réfléchir à ces considérations. Les problèmes du Canada—qu'il s'agisse de l'économie, de l'environnement, de l'unité ou de la qualité de la vie—ne sauraient être uniquement résolus par les technocrates de l'administration gouvernementale. Leur rôle est important, certes, mais il doit être complété par l'avis judicieux des citoyens canadiens.

• (1550)

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le Parlement est saisi du bill C-37, loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, à une époque où la Confédération canadienne doit relever le défi le plus grave de toute son histoire. Tous les partis représentés à la Chambre croient qu'il faut maintenir notre régime fédéral. Nous croyons tous que la séparation du Québec du reste du Canada aurait des conséquences graves pour cette province et pour l'ensemble du pays. Voici la question que doivent se poser les députés de la Chambre et les Canadiens en général: comment pouvons-nous convaincre les Québécois que nous avons tous intérêt à rester dans la Confédération? Ce n'est pas en tenant des propos provocateurs ni en adoptant une position rigide. De même que ce n'est pas en faisant un combat personnel entre le premier ministre du Canada (M. Trudeau) et le premier ministre du Québec.

Mlle MacDonald: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Il serait malheureux que le débat sur le fédéralisme s'abaisse à ce niveau. En dernière analyse, c'est aux Québécois que reviendra la décision de maintenir l'intégrité du Canada. C'est à nous de les convaincre qu'il est de leur meilleur intérêt de rester dans la Confédération et qu'ils pourront sauvegarder leur langue, leur culture et leurs traditions au sein d'un système fédéral.

Le bilan du gouvernement fédéral n'est pas très brillant à cet égard. En 1968, pendant la campagne électorale, le premier ministre a rejeté avec mépris la suggestion du député d'Halifax (M. Stanfield), à l'époque chef du parti conservateur, et celle que j'avais faite en tant que chef du Nouveau parti démocratique; selon nous, il fallait considérer le concept «des deux nations», il fallait envisager d'accorder un statut particulier au Québec, bien que cette province ait ce statut particulier depuis 1867. Le premier ministre a affirmé aux Canadiens que sa position rigide assurerait une politique d'unité canadienne. En 1968, le Parti québécois a obtenu l'appui d'environ 8 p. 100 de la population du Québec. Aujourd'hui, en 1977, c'est lui qui détient le pouvoir dans cette province. Si le gouvernement et le reste d'entre nous doivent en tirer une leçon, c'est bien que nous devons envisager ce problè-